

L'inquiétude de la fédération régionale

La fédération régionale des MJC a tenu pour la première fois son assemblée générale à Villerupt. Ses actions ont pour but d'aider et de resserrer les liens fédéraux entre les 200 associations qui y sont affiliées.

La fédération régionale des maisons de la jeunesse et de la culture (FRMJC) a tenu son assemblée générale pour la première fois à la MJC de Villerupt, en présence de nombreux directeurs et présidents de MJC de la Lorraine, du Conseil général représenté par Christian Ariès, vice-président et Alain Casoni, conseiller général et maire de Villerupt, Christian Eckert, député de Meurthe-et-Moselle et de Daniel Soibinet, délégué fédéral des MJC.

Depuis 1944, les maisons des jeunes et de la culture font partie du paysage culturel et socio-culturel lorrain. Depuis 1970, la fédération régionale affine les différents sites et ceux-ci sont adhérents à la fédération nationale.

Aujourd'hui, plus de 200 associations adhèrent à la FRMJC Lorraine, réparties dans

quatre départements de la Lorraine. Elles comptent 47 000 adhérents, plus de 1 700 salariés et plus de 3 000 bénévoles. La FRMJC de Lorraine a pour but d'apporter une aide technique, administrative, culturelle et pédagogique structures de Lorraine, d'assurer une liaison permanente entre les elles, les fédérations départementales et unions locales d'une part, et la fédération française d'autre part.

Les difficultés actuelles

Moktar Boughari, président de la FRMJC, a évoqué les difficultés de la fédération. « Notre fédération départementale vit à l'heure actuelle une tourmente provoquée par la situation de la fédération française des MJC. Pour autant, après une année de bouleversements de fonctionnement, nous avons pris les mesures indispensables pour la réor-



Moktar Boughari, au centre, a présidé l'assemblée générale de la FRMJC, et évoqué les difficultés de la fédération. Photo RL

ganisation des services et notre bilan financier est positif ».

Le bureau du conseil d'administration de la FD 54 a voté à l'unanimité une motion pour

exiger la refonte de l'équipe de la FFMJC et ses nouvelles méthodes de fonctionnement.

La FRMJC a mené de nombreuses animations et actions qui ont pour but de créer un lien fédéral et une cohésion entre les structures MJC. Pour y parvenir, elle s'est entourée de partenaires solides comme le conseil général 54 dont l'actuelle convention doit être négociée pour la période 2013-2015. Christian Ariès a confirmé le partenariat du CG, mais souligné « l'avenir incertain des MJC, si l'État ne donne pas les aides nécessaires ». La caisse d'allocations familiales apporte des services incontournables pour les actions d'animations locales et le Conseil régional développe son implication vers la jeunesse via un pôle régional

jeunesse. En Meurthe-et-Moselle, 115 MJC rassemblent 27 012 adhérents, une augmentation de plus de 500 en 2011, confirmant que leurs activités répondent aux attentes des populations du département, notamment les actions culturelles et citoyennes.

La FD 54 a créé pour la première fois un secteur vacances avec deux séjours, un camp péniche-vélo et un camp indien ; l'expérience sera renouvelée cette année en diversifiant les propositions auxquelles les MJC peuvent se rattacher.

La formation des bénévoles occupe une place importante, dans le domaine de la comptabilité, de la solidarité, de la réforme de la fiscalité et des collectivités territoriales.



L'avenir des MJC, représentées par quelques personnes dans le public, est incertain.

Photo RL